

ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UGTA

SIDI SAÏD RATRAPÉ PAR LA JUSTICE

Page 5

PRODUCTION
D'HYDROGÈNE VERT

**L'ALGÉRIE
DÉTIENT
UN GRAND
POTENTIEL**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4505 | Dimanche 15 mai 2022 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

GREFFE DE CORNÉE

**BIENTÔT
LA REPRISE
DES
INTERVENTIONS**

Page 5

SAHARA OCCIDENTAL

L'ALGÉRIE RECADRE SÉVÈREMENT LE MAKHZEN

Page 3



74 ANS APRÈS LA NAKBA



**L'ENTITÉ SIONISTE
INTENSIFIE
SES VIOLATIONS CONTRE
LES DROITS HUMAINS**

Page 16

■ ANP

**LE GÉNÉRAL-MAJOR
DJAMEL KEHAL
MEDJDOUB INSTALLÉ
À LA TÊTE DE LA DGDSE**

Page 3

■ PRODUITS ALIMENTAIRES

**LES PRIX COMMENCENT
ENFIN À BAISSER**

Page 5

■ RECOLTES STRATÉGIQUES

**PROCHAINEMENT
LE RECENSEMENT DES
SUPERFICIES AGRICOLES**

Page 4



3

*médailles
algériennes à
la Coupe arabe
de cyclisme.*

32

*décès déplorés
en une semaine
dans des accidents
de la route.*

650

*opérateurs
attendus au Forum
africain sur
l'investissement.*

Formation de cadres dans le cadre du jumelage Météo-Algérie-UE

Le projet de jumelage conclu entre Météo-Algérie et l'Union européenne (UE) et dont l'échéance arrive à terme, a permis à l'Office national de Météorologie la formation de 80 cadres et la réalisation de plus de 170 missions d'expertise. Ce jumelage s'est traduit par la formation de 80 cadres et la réalisation de plus de 170 missions de l'ONM et ainsi jeté les bases essentielles des projets à venir. Cette expertise permettra à l'Algérie de mieux connaître son climat et de mieux apprécier les phénomènes météorologiques extrêmes, conséquences des changements climatiques et qui constituent actuellement un défi planétaire. Inscrit dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association avec l'UE, le projet a été lancé en mars 2020 pour une durée de 26 mois. Il a mobilisé 20 experts des deux pays engagés dans le consor également d'accélérer le transfert des compétences et permis des échanges nourris de part et d'autre.



Large affluence aux portes ouvertes sur l'université à Ouargla



La manifestation "Portes ouvertes" sur l'université Kasdi-Merbah de Ouargla a connu une large affluence du public, notamment des lycéens de terminale, venus s'informer des modalités d'accès à l'université et les spécialités offertes. Mise sur pied en application de la convention de partenariat entre l'université et la direction de l'Éducation de la wilaya d'Ouargla, dans le cadre des préparatifs de la prochaine saison universitaire, cette manifestation a permis de donner des explications, à travers des vidéos et dépliants, sur les divers volets socio-pédagogiques, d'orientation, d'inscription, de formation et d'hébergement. Pas moins de 177 filières d'enseignement en licence, master et doctorat (LMD), seront offertes au titre de la prochaine saison universitaire au niveau des dix facultés, deux instituts spécialisés, encadrés par plus de 1.200 enseignants, dont 60 % de grade de professeur. Ces portes ouvertes visent à éclairer et orienter les futurs bacheliers désirant poursuivre leurs études supérieures au niveau de cette institution d'enseignement supérieur.

Un guichet de la finance islamique à l'agence BADR de Touggourt

Un guichet dédié aux prestations de la Finance islamique a été inauguré mardi à l'agence de Touggourt (944) de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), en présence des autorités locales. Quatorze (14) produits, approuvés pour leur conformité à la charia islamique par le Haut-Conseil islamique, sont ainsi proposés par la Banque, dont le compte de chèque islamique, le compte courant islamique, le livret d'épargne islamique "Istithmari" et "Istithmari Fellah", le "livret épargne islamique achbal". Ils concernent également un bouquet de produits suivant la formule dite de Moubaraha, tels que "Moubaraha équipements professionnels", "Mourabaha ghellati", "Mourabaha travaux", "Mourabaha production agricole", "Mourabaha exportation", "Mourabaha marchés publics", "Mourabaha matières premières" et "Mourabaha matériel roulant". D'autres produits de la finance islamique seront introduits prochainement dans le réseau des agences de la BADR à travers le pays, une fois avoir obtenu l'approbation de l'Autorité charaïque nationale de la fetwa pour l'industrie de la finance islamique.

D
I
X
I
L
T

Meriem Chorfi

"Les visites de terrain effectuées par l'organe de protection de l'enfance visent à s'enquérir de la prise en charge effective des enfants et émettre des recommandations à même d'améliorer leur situation."

Il risque... 585 millions de dollars d'amende

Un pirate canadien accusé d'exploiter et vendre des services IPTV illégaux risque la gigantesque amende de 585 millions de dollars.

Le diffuseur américain Dish Network et son partenaire technologique NagraStar ont demandé à la justice américaine de le sanctionner lourdement. L'IPTV est un service abordable permettant de visionner pratiquement toutes les chaînes tv, sans appliquer les tarifs des chaînes cryptées.

Un sans-papiers algérien gagne... 250.000 euros au loto

Un sans-papiers algérien résidant dans la ville de Zeebrughe, en Belgique, a gagné la somme de 250.000 euros avec un ticket à gratter, mais il ne peut pas récupérer le montant car il ne dispose pas d'un compte en banque faute de papiers. Pour pouvoir empocher cette importante somme gagnée au loto grâce à ticket de 5 euros, le sans-papier a eu recours aux services d'un avocat.

SAHARA OCCIDENTAL

L'Algérie recadre sévèrement le Makhzen

Le séminaire du Comité de l'Organisation des Nations unies sur la décolonisation (C24) a été le théâtre d'une séance de recadrage infligée, en deux temps, par le Représentant permanent de l'Algérie, l'ambassadeur Nadir Larbaoui, à la délégation marocaine.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Avant de prononcer son discours consacré à la thématique de la 2^e journée des travaux du Séminaire sur le Sahara occidental, l'ambassadeur Larbaoui a tenu à recadrer une figurante sahraouie, venue des territoires occupés du Sahara occidental en mission commandée pour annoncer un torchon confectionné dans les locaux de la Direction générale des études et de la documentation, un service de renseignement et de contre-espionnage au Maroc sur les allégations de violations des droits de l'Homme à Tindouf, et le groupe des délégués des pays amis du Maroc qui, dans leurs interventions respectives, distribuées la veille par la délégation marocaine, tel un ballet bien réglé, mais d'un nauséabond goût, ont fait référence aux tables rondes et à la nécessaire participation de l'Algérie.

L'ambassadeur Larbaoui a réservé la première salve à l'endroit de la "Sahraouie" en s'adressant à l'auditoire pour les prendre à témoin et en indiquant que *"mon pays a été cité 3 fois par une personne. Ma délégation décide de ne pas répondre à ces allégations dès lors que cette personne ne représente qu'elle-même. Il est clairement établi, conformément aux résolutions des Nations unies, que le Front Polisario est l'unique représentant légitime et exclusif du peuple sahraoui"*, point de parler davantage sur ce point. Et à l'ambassadeur Larbaoui de poursuivre : *"Quant à l'évocation de mon pays par certains délégués, faut-il leur rappeler une fois pour toute, que mon pays n'est pas partie au conflit et, au même titre que la Mauritanie, il a le statut de voisin-observateur, à moins que cela participe d'une volonté concertée mais éculée et vaine de - bilatéralisation - du conflit qui demeure fondamentalement, n'en déplaise au Maroc et à ses clients, une question de décolonisation"*.

L'acte 2 de cette séance de recadrage a été réservé à l'inénarrable ambassadeur marocain Omar Hilale au cours du débat général. Ce dernier, et en totale sortie de piste, s'était lancé juste après sa meute débridée, dans sa diatribe habituelle contre l'Algérie. Un comportement qui a provoqué une totale incompréhension et une réprobation des autres délégations, si bien que certaines d'entre elles la qualifie *"d'attitude indigne"* d'un diplomate, voire *"d'incivisme"*.

En invitant l'ambassadeur marocain à revoir ses devoirs et réviser ses cours, le Représentant permanent de l'Algérie a répondu sereinement aux attaques, l'une après l'autre, proférées contre l'Algérie. Au sujet du pseudo *"droit à l'autodétermination en Kabylie"*, l'ambassadeur Larbaoui a fait observer qu'en évoquant cela, la *"délégation marocaine cherche désespérément à introduire la confusion dans les esprits et tromper les opinions publiques nationales et internationales, en recourant à l'invention d'un parallèle avec le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination reconnu par la légalité interna-*

tionale et les résolutions pertinentes des Nations unies". Il a, dans le même cadre, indiqué que la *"délégation marocaine a un énorme déficit en matière de données historiques et pour cause, vivant sous le régime du protectorat, ils ne connaissent pas les valeurs et les sacrifices de la lutte pour la libération nationale"*.

Toutes *"les franges de la société algérienne se sont rassemblées autour du Mouvement de libération nationale menée par l'Armée de libération nationale (ALN)"*, a-t-il souligné.

Parmi les leaders de la guerre de Libération nationale qui ont marqué l'Histoire de la glorieuse Révolution algérienne, a-t-il affirmé, il *"y a plusieurs figures historiques qui appartiennent à cette région du pays. Hocine Aït-Ahmed, Krim Belkacem, le colonel Amirouche, Abbane Ramdane et Omar Ouamrane, en sont quelques noms parmi la longue liste des valeureux combattants pour la liberté"*.

Et d'asséner : *"N'en déplaise, l'Algérie est une République une et indivisible. Un principe que son peuple a consacré dans toutes les Constitutions du pays depuis son indépendance en 1962"*, a-t-il affirmé.

Par ailleurs, l'ambassadeur du Maroc, a exhibé devant les séminaristes, en lui donnant une lecture tronquée et trompeuse, la lettre du 19 novembre 1975, adressée au Secrétaire général de l'Onu, par l'ex-Représentant permanent de l'Algérie, transmettant un document dans lequel il fait connaître la position de l'Algérie en ce qui concerne les derniers développements relatifs au problème du Sahara occidental. Dans cette lettre, il a été clarifié que des débats et des Résolutions 377 (1975), 379 (1975) et 380 du Conseil de sécurité, il résulte que : *"Outre l'Espagne en tant que puissance administrante, les parties concernées dans l'affaire du Sahara occidental sont l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie"*.

En réponse au mensonge éhonté de l'ambassadeur marocain, l'ambassadeur Larbaoui a rétorqué en invitant le Représentant du Maroc à ne pas faire une *"lecture tronquée et sélective de la lettre, insultant au passage l'intelligence des délégués ici présents qui savent lire par eux-mêmes les textes de l'Onu et maîtrisent la terminologie diplomatique multilatérale, le Représentant du Maroc aurait dû faire lecture des passages qui ne laissent aucune place à l'équivoque quant à la position de mon pays"*.

Réagissant à l'évocation par l'ambassadeur marocain de la bataille d'Amgala, Larbaoui a brièvement rappelé la guerre des sables pour restituer la réalité des agressions et des attaques marocaines visant notre pays dès les premières années de son indépendance. Sur les violations des droits de l'Homme au Sahara occidental, il a été rappelé à la délégation marocaine, devant tous les participants au Séminaire, que le *"peuple sahraoui vit dans une grande prison en terres occupées au milieu d'un embargo policier et dans le sillage d'atteintes aux libertés et aux droits de l'Homme, de torture, d'abus à l'égard des femmes, d'enlèvements forcés et de toutes formes d'extermination de Sahraouis par le Makhzen marocain. Le tout, au milieu du silence assourdissant de la Minurso"*.

Cela s'est traduit par des violations massives, systématiques et flagrantes par le Maroc des droits de l'Homme des citoyens sahraouis, en violation des règles impératives du droit international, notamment l'interdiction de la torture ainsi que la violation du droit international humanitaire s'agissant notamment du traitement des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines, pratiques similaires à des crimes de guerre.



A cela s'ajoutent les pratiques répressives marocaines contre des civils sahraouis sortis dans la rue pour célébrer, en février 2022, le 46^e anniversaire de la proclamation de la République sahraouie, de même que l'escalade de la répression et des abus contre les militants sahraouis qui rejettent l'occupation marocaine, notamment la situation de la famille Khaya dans la ville de Boujdour occupée, qui vit sous blocus depuis plusieurs années, et ce que subissent leurs deux filles, Sultana et El Waara. La militante sahraouie Sultana Sid Ibrahim Khaya est visée par la liquidation physique après l'attaque brutale contre la maison de sa famille en février 2022 et la torture dont elle a fait l'objet. Il faut ajouter à cette liste, les crimes de disparition forcée qui s'inscrivent dans le cadre du nettoyage ethnique, notant à ce titre que *"le sort de plus de 400 cas de civils disparus est inconnu à ce jour sans parler des dizaines de civils sahraouis assassinés par balles par les services de sécurité marocains (chiffres au 26 février 2022). Cela est aggravé par l'interdiction aux observateurs internationaux, aux médias et aux organisations de défense des droits de l'Homme d'accéder, d'enquêter et de voir la réalité de la situation"*. En réaction à l'évocation du "Hirak" algérien, l'ambassadeur Larbaoui a fait remarquer que le *"Hirak est un mouvement populaire et demeure une preuve tangible de la maturité de la société algérienne et de son engagement à contribuer au développement du pays"*.

Par ailleurs et prenant à témoin l'assistance, l'ambassadeur marocain s'est interrogé sur les raisons de la fermeture des frontières entre nos deux pays. Aussitôt, l'ambassadeur Larbaoui a relaté les faits qui ont été à l'origine de la fermeture des frontières. Pour rafraîchir la mémoire du représentant marocain, qui semblait en état d'hallucination désespéré, c'est à la suite de l'attentat à l'hôtel Atlas-Asni à Marrakech en 1994 que le Maroc avait à l'époque accusé de tort l'Algérie et avait convoqué des centaines d'Algériens aux commissariats locaux, demandant à tous les ressortissants algériens se trouvant au Maroc de quitter le pays dans un délai de 48 heures. Le Maroc avait également décidé d'imposer le visa aux ressortissants algériens. Appliquant la règle de la réciprocité, l'Algérie a décidé l'instauration du visa aux Marocains et, en prime, la fermeture de la frontière terrestre entre les deux pays, laquelle servait en 1994 de transit pour les armes à destination des terroristes et pour le trafic de la drogue. Cette session du Séminaire sur la décolonisation a été une énième occasion, ratée pour l'ambassadeur marocain, Omar Hilale, d'éviter de se donner en spectacle, si ce n'était son audace qui cache une incompetence diplomatique reconnue, un delirium extrême et le degré zéro de discernement.

L. B.

ARMÉE NATIONALE POPULAIRE Le général-major Djamel Kehal Medjdoub installé au poste de DG de la DGDSE

Le général de corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a présidé, hier samedi la cérémonie d'installation officielle du général-major Djamel Kehal, dans les fonctions de directeur général de la documentation et de la sécurité extérieure (DGDSE), en succession au général-major Nouredine Mokri, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Au nom du président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, le général de corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a présidé, samedi 14 mai 2022, la cérémonie d'installation officielle du général-major Djamel Kehal, dans les fonctions de directeur général de la documentation et de la sécurité extérieure en succession au général-major Nouredine Mokri".

A cet effet, le général de corps d'Armée Saïd Chanegriha précise *"je vous ordonne de travailler sous son autorité et d'exécuter ses ordres et ses instructions, dans l'intérêt du service, conformément aux règlements militaires et aux lois de la République en vigueur, et par fidélité aux sacrifices de nos vaillants chouchada et aux valeurs de notre glorieuse Révolution"*.

En cette occasion, le général de corps d'Armée a tenu une rencontre avec les cadres de la direction générale de la documentation et de la sécurité extérieure, auxquels il a donné des instructions et des orientations relatives essentiellement à *"l'impératif de faire preuve du plus haut degré de professionnalisme dans l'exécution des missions assignées et de redoubler d'efforts avec dévouement et abnégation afin de relever les défis sécuritaires engendrés par les évolutions accélérées enregistrées sur les plans régional et international"*.

Enfin, le général de corps d'Armée a signé le procès-verbal de la passation de pouvoirs.

R. N.

PROJET SOLAR 1.000 MW

**Laghouat
accueille une
Journée
sur la promotion
du contenu local**

Les travaux d'une journée d'information sur la promotion du contenu local dans le cadre du projet Solar 1.000 MW ont débuté, hier, dans la wilaya de Laghouat. L'événement enregistre la présence et la participation des ministres de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, Ziane Benattou et de l'Industrie, Ahmed Zeghdar. Les walis des cinq wilayas du sud du pays qui accueilleront la réalisation des centrales photovoltaïques comprises dans le projet - Solar 1000 MW - sont également présents. Ces wilayas sont Laghouat, Tougourt, Ouargla, El-Oued et Béchar. Outre les directeurs centraux, les cadres des ministères concernés, de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue), la Société algérienne des énergies renouvelables (Shaems), les acteurs des groupes Sonatrach et Sonelgaz ainsi que des représentants patronaux et du Cluster énergie solaire (CES), ainsi que des investisseurs publics et privés dans le domaine des ENR participent aussi à cette manifestation.

Cette Journée d'Information s'inscrit dans le cadre du Programme national de la transition énergétique et de la stratégie de développement du contenu local dans le cadre du Plan du développement national des ENR impliquant le projet de 15.000 MW.

La première phase concerne la réalisation et l'exploitation de plusieurs centrales solaires photovoltaïques d'une capacité de 1.000 MW, la réalisation des installations d'évacuation et de raccordement des centrales au réseau électrique national, la commercialisation de l'énergie produite issue de ces centrales, l'utilisation optimale de biens et de services locaux algériens pour la construction ainsi que l'exploitation et la maintenance des centrales et des dispositifs d'Inter connexion externes. A noter que le projet Solar 1.000 MW prévoit la création de plus de 5.000 emplois directs. Il est prévu qu'il contribue à la diversification et au développement économique durable et intégré, avec ses dimensions locales et sociales, en application des orientations du président de la République.

TAUX DE CHANGE

**Le dinar face aux
principales devises**

Pour le samedi 14 mai 2022, 1 euro s'échangeait au square Port-Saïd, contre 212 dinars algériens à la vente et 214 dinars algériens à l'achat. La monnaie américaine enregistrait encore une légère hausse, sur le marché parallèle de la devise. 1 dollar américain s'échangeait contre 205 dinars algériens à la vente et 202 dinars algériens à l'achat. Le dollar canadien, quant à lui, s'échangeait pour 150 dinars algériens à l'achat et 153 dinars algériens à la vente. Pour la livre sterling, un pound était cédé par les cambistes contre 252 dinars algériens à la vente et 249 dinars algériens à l'achat. À la Banque d'Algérie, le dinar algérien reste en difficulté devant les principales devises. Pour la même journée du samedi 14 mai 2022, 1 euro était cédé au niveau des guichets de la Banque d'Algérie pour 152.57 dinars algériens à l'achat et 152.62 dinars algériens à la vente. Le dollar américain s'échangeait contre 146.06 dinars algériens à l'achat et 146.07 dinars algériens à la vente. Le dollar canadien, quant à lui, s'échangeait contre 112.02 dinars algériens à l'achat et 112.07 dinars algériens à la vente.

Pour finir, concernant la livre sterling, sa valeur est en baisse ces derniers jours, 1 pound s'échangeait à la Banque d'Algérie contre 177.97 dinars algériens à l'achat et 178.07 dinars algériens à la vente.

R. N.

RÉCOLTES STRATÉGIQUES

Recensement prochain des superficies agricoles

Le recensement des superficies agricoles destinées à la production de cultures stratégiques à l'échelle nationale débutera dans les tout prochains jours.

PAR RIAD EL HADI

C'est ce qu'a indiqué, hier à Alger, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed-Abdelhafid Henni.

Dans son intervention lors des travaux de la première session du conseil national de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), en présence du ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, M. Henni a expliqué que le "recensement s'effectuera en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement des territoires, à travers la géolocalisation, l'identification des producteurs et l'évaluation des exploitations".

Cette opération intervenant en préparation de la saison moisson-battage de l'année 2022, vise à fournir des données statistiques précises au ministère, ce qui permettra "l'amendement des politiques publiques pour le développement des filières agricoles de large consommation et le développement d'une nouvelle approche qui facilitera la modernisation du secteur, l'amélioration des rendements agricoles et la conception d'une vision rationnelle qui prend en compte le véritable potentiel du pays".

Selon M. Henni, la "superficie totale ensemencée en céréales au cours de cette saison est estimée à 2.900.000 ha, dont 54 % en blé dur, 29 % en orge, 14 % en blé tendre et 3 % en avoine".

Afin de réussir cette saison, plus de 11.000 machines de récolte ont été mobilisées, dont 1.100 moissonneuses-batteuses appartenant à des coopératives des



céréales et légumes secs, de même que les capacités de stockage ont été portées à 44,5 millions de quintaux, en incluant des points de stockage supplémentaires, la cas échéant, ainsi que des sites de stockage et de collecte, ce qui permettra ainsi d'augmenter les capacités de stockage.

De surcroît, quelque 2.000 camions appartenant à l'Union des coopératives des céréales ont été mobilisés pour l'acheminement et le transfert des récoltes.

Dans le cadre du lancement de la campagne moisson-battage dans les régions sud du pays, le ministre a instruit les services concernés de prendre toutes les dispositions pour accompagner les agriculteurs, en mobilisant les moyens nécessaires à la moisson, au battage et au transport.

Un travail est en cours pour augmenter les capacités de stockage et inciter les agriculteurs à proposer leurs produits aux

coopératives des céréales et légumes secs. A cet effet, le ministère a installé des comités locaux dans toutes les wilayas du pays présidés par les walis pour assurer le suivi de la campagne moisson-battage pour l'année 2022.

M. Henni a rappelé la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, d'augmenter les prix d'achat à la production d'un quintal de céréales livré par les producteurs à l'Office algérien interprofessionnel des céréales au niveau des points de collecte y relevant.

Les prix de blé dur sont fixés à 6.000 DA/q pour le blé dur, à 5.000 DA/q pour le blé tendre, à 3.400 DA/q pour l'orge et à 3.400 DA/q pour l'avoine.

Le ministre a appelé tous les organismes concernés à accompagner les professionnels pour assurer le bon déroulement de l'opération.

R. E.

SOLUTIONS INTELLIGENTES ET APPLICATIONS ÉLECTRONIQUES

Vérification des pensions et allocations de retraite en un clic

PAR IDIR AMMOUR

La Caisse nationale des retraites (CNR) a lancé une plateforme numérique permettant aux retraités de consulter leurs rappels de la majoration des pensions et allocations pour l'exercice 2021 et le montant des augmentations de 2022, a indiqué jeudi un communiqué du CNR.

Décidée lors du Conseil des ministres, le 10 avril dernier, par le président de la République, instruisant les services concernés de revoir à la hausse les pensions de retraite en incluant des augmentations oscillant entre 2 et 10 %, en fonction du montant de la pension. Les "pensions restent faibles" selon OSRA, d'un côté, qui continue de revendiquer une augmentation des pensions en dehors des revalorisations, car celles-ci ne sont pas à la hauteur de l'inflation. Cette organisa-

tion revendique une pension minimale équivalente au SNMG qui devrait être au minimum de 60.000 DA et une augmentation forfaitaire de toutes les pensions. Mais de l'autre côté, la décision a suscité de nombreuses réactions dès son annonce. D'abord sur les réseaux sociaux où des internautes ont jugé cette augmentation "très en deçà des attentes" de la majorité des retraités qui, selon eux, ne gagnent qu'une somme dérisoire de 1.500 DA. Certes, même si cette rémunération est en dessous des attentes et revendications des travailleurs en général et la Fédération de retraités en particulier, il n'en demeure pas moins que quelques sous de plus soulageront, quelque peu, le charge les pères de famille en La revalorisation sera effective dès aujourd'hui 15 mai. Une autre bonne nouvelle consiste en la simplification et de la facilitation des procédures

administratives et de la poursuite du programme de la modernisation des services à l'égard des retraités. En effet, la Caisse nationale des retraites (CNR) a lancé une plateforme numérique permettant aux retraités de consulter leurs rappels de la majoration des pensions et allocation pour l'exercice 2021 et le montant des augmentations de 2022, a indiqué un communiqué du CNR. Cette plateforme est accessible sur le lien <https://reval.cnr.dz/> ou à travers le scan du code QR affiché sur la photo, selon la même source. Les retraités peuvent également accéder à la plateforme sur le site web de la Caisse. Les pensions et allocations, au titre des années 2021 et 2022, seront versées à partir d'aujourd'hui dimanche selon le calendrier habituel du versement des pensions, soit du 15 au 26 de chaque mois.

I. A.

ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UGTA

Sidi Saïd rattrapé par la justice

Il était pratiquement un des rares très proche de la "Issaba" à avoir, jusqu'à présent, échappé aux mailles de la justice au point de susciter les interrogations de larges pans de l'opinion publique nationale sur cette "omission".

PAR KAMEL HAMED

C'est désormais chose faite. L'ancien secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd, a été placé en détention provisoire jeudi dernier. Il est désormais incarcéré à la prison d'El-Harrach. De lourdes charges pèsent sur lui. Selon ce qui a filtré dans la presse nationale l'ancien homme fort de la centrale syndicale serait poursuivi dans plusieurs affaires où il lui est reproché d'avoir usé de pratiques en porte-à-faux avec la loi. C'est dans le cadre de la lutte contre la corruption que Sidi Saïd est finalement tombé, lui qui n'a jusqu'à présent pas du tout été inquiété par la justice alors que son nom n'a eu de cesse d'être évoqué ça et là pour, notamment, ses liens avec la "issaba" dont plusieurs têtes d'affiche croupissent déjà en prison depuis des années. L'information de l'incarcération



de Sidi Saïd a été évoquée par plusieurs médias dans la soirée du jeudi dernier et qui s'est confirmée 24 heures plus tard par une dépêche de l'APS. Selon cette agence, qui a appris la nouvelle d'une source judi-

ciaire, c'est le juge d'instruction près le tribunal de Sidi-M'hamed, à Alger, qui a ordonné, jeudi, le placement en détention provisoire de l'ex-secrétaire général de l'UGTA Abdelmadjid Sidi Saïd. Sidi Saïd

avait comparu, précise cette dépêche, dans la matinée de jeudi, devant le procureur de la République près la même juridiction en compagnie de ses deux fils pour les auditionner sur des affaires de corruption.

Le juge d'instruction a, par la suite, ordonné le placement en détention provisoire de l'ex-SG de l'UGTA et d'un de ses fils, alors que l'autre a été placé sous contrôle judiciaire. Si l'APS ne précise pas les affaires de corruption dans lesquelles serait impliqué Sidi Saïd, d'autres sources médiatiques ont données plus de précisions. En effet, selon *Echoroukonline* Sidi Saïd aurait usé de son influence auprès de deux entreprises publiques, Sonatrach et Mobilis, afin que l'entreprise de son fils puisse bénéficier de juteux contrats.

D'ailleurs, selon toujours la même sources, un ancien P-dg de Mobilis et d'autres cadres ont été eux aussi auditionnés par le juge d'instruction et placés en détention provisoire. Sidi Saïd, qu'on dit souffrant et malade, a quitté son poste de secrétaire général de l'UGTA en juin 2019 lors d'un congrès du syndicat. C'est Salim Labatcha qui lui a succédé. Sidi Saïd, qui n'a pas voulu se représenter pour un nouveau mandat dans un contexte marqué par les manifestations populaires du "Hirak", était à la tête de l'UGTA depuis 1997 où il a succédé au défunt Abdelhak Benhamouda assassiné par les terroristes.

K. H.

PRODUITS ALIMENTAIRES

Les prix commencent enfin à baisser

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Depuis plusieurs mois, les Algériens font face à une hausse des prix considérable les laissant, pour beaucoup, dans l'inconfort au vu du pouvoir d'achat très bas du citoyen moyen. Néanmoins, ces derniers jours le marché a été régulé et les tarifs ont largement baissé pour la plupart des produits de consommation.

Sur l'ensemble du territoire algérien, les étals affichent enfin des prix plus ou moins abordables en ce qui concerne les produits alimentaires, une baisse très attendue par les consommateurs. En effet,

Hadj-Taher Boulouar, président de l'Association algérienne des commerçants et artisans, a estimé la baisse moyenne entre 30 et 40 dinars par produit. La pomme de terre, par exemple, aliment très consommé par les Algériens est au prix moyen de 80 dinars contre 120 dinars il y a quelques semaines alors que les oignons sont affichés à 70 dinars.

Le prix des tomates, très demandées en été à lui aussi baissé et a atteint les 110 dinars. Les fruits voient eux aussi le même déclin tarifaire, avec une pastèque qui est passée de 100 à 70 dinars le kilo. En ce qui concerne les viandes, le prix

moyen du poulet a baissé de 120 dinars, une chute très significative qui chiffre vite à l'achat.

Après cette baisse des prix, les autorités ne doivent pas se reposer sur leurs lauriers et laisser la situation décroître de nouveau et les agriculteurs ont un rôle majeur dans ce mécanisme de régulation.

C'est dans ce contexte que le chef de l'Union nationale des agriculteurs algériens, Abdellatif Dilmi, a affirmé qu'il est "nécessaire de soutenir les agriculteurs afin qu'ils ne vendent pas à perte à cause du marché actuel". L'Union nationale des agriculteurs algériens a donc déposé une

demande auprès des autorités compétentes afin de soutenir les agriculteurs et ne pas les abandonner dans le cas où les prix atteignent des niveaux records.

Il a aussi mis le point sur les pratiques des commerçants qui interfèrent avec cette baisse et l'accessibilité du produit par le consommateur final.

Les prix continueront à baisser, car comme l'a affirmé Dilmi "plus la température est élevée dans les jours suivants, plus les prix baissent".

En effet, les agriculteurs et les commerçants sont obligés de vendre, s'ils ne veulent pas perdre de grandes quantités de marchandise.

R. R.

CONDITIONS DE VOYAGE EN ALGÉRIE

Ce qu'il faut savoir

PAR CHAHINE ASTOUATI

L'été approche à grands pas et les réservations de vols vers l'Algérie sont en forte hausse. Avant même l'annonce du nouveau programme de vols pour l'été, l'Algérie figure par exemple dans le Top 3 des ventes d'un voyageur français en ce début du mois de mai. Un classement qui donne un avant-goût de ce que sera l'été. Même si les réservations sont en forte hausse et qu'un nouveau programme est en cours d'élaboration pour l'été, un élément essentiel ne doit pas être négligé : l'ouverture des frontières algériennes est toujours partielle et les voyages vers l'Algérie sont soumis à des règles et des restrictions.

Régulièrement, des passagers algériens sont refoulés dans les aéroports pour ne pas avoir rempli les critères fixés par les autorités. Autre élément à prendre en compte : la différence entre les règles du

pays de départ et celles appliquées en Algérie. C'est par exemple le cas pour la fin du masque obligatoire en France à compter de lundi prochain. Certaines personnes vont voyager cet été pour la première fois depuis le début de la crise sanitaire. Connaître les règles est indispensable surtout quand on a patienté de longs mois avant de réserver un billet d'avion au prix fort. Le protocole sanitaire pour les voyages vers l'Algérie n'a pas été modifié depuis le 20 mars dernier. Il s'applique à tous les voyageurs, quels que soient le pays de provenance, la compagnie aérienne empruntée et leurs nationalités. Le voyageur doit présenter un passeport vaccinal (attestation de vaccination) de moins de 9 mois ou un test PCR de moins de 72 heures avant le vol. Aucun autre document n'est exigé. Le test à l'arrivée est supprimé.

Deux choses sont également à noter : l'Algérie reconnaît tous les vaccins anti-

Covid-19 et les tests antigéniques ne sont pas acceptés. Avec l'amélioration de la situation sanitaire, certains pays ont décidé de supprimer l'obligation de porter le masque à l'aéroport et dans l'avion. C'est le cas de plusieurs pays européens, dont la France. À compter de lundi prochain, le port du masque ne sera plus obligatoire dans les transports en France. Mais attention, cette mesure s'applique en premier lieu pour les vols domestiques et ceux vers l'Europe.

Pour les vols vers l'Algérie, le port du masque devrait être exigé par toutes les compagnies aériennes. Air Algérie a fait savoir qu'il restera en vigueur sur ses vols. Transavia a indiqué à *visa-algerie.com* qu'elle a décidé de maintenir l'obligation de porter le masque sur ses vols entre la France et l'Algérie. Les autres compagnies aériennes devraient appliquer la même mesure.

C. A.

GREFFE DE LA CORNÉE

Reprise prochaine des interventions

Le ministre de la Santé, le professeur Abderrahmane Benbouzid, a présidé, hier samedi, la 4^e Journée d'évaluation des activités de la greffe des organes, des tissus et des cellules. Il a annoncé, à cette occasion, la reprise de la greffe de cornée d'ici la fin du mois en cours "Les cornées destinées à la greffe seront importées, en attendant de commencer le prélèvement sur cadavre", a fait savoir le professeur Abderrahmane Benbouzid, au micro de la chaîne 3 de la Radio algérienne.

Il a également précisé que les "opérations de greffe reprendront très bientôt, dans l'attente de la promulgation des textes de loi et la préparation du dispositif nécessaire pour le prélèvement sur cadavre en Algérie."

R. N.

Midi

Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
WILAYA D'ADRAR
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N.I.F : 000201015000581

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 25/2022

Le Directeur des Equipements Publics de la wilaya d'Adrar lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la prise en charge des lots suivants :

Partie ferme :

LOT N° 01 : Joint A (Bloc pédagogique et Administratif)
LOT N° 02 : Joint B (Bloc pédagogique)
LOT N° 03 : VRD + Aménagement Extérieur Et Intérieur + Mur De Clôture

Partie conditionnelle :

LOT N° 04 : Bloc Réfectoire, Cuisine + Installation Gaz + 04 logements d'astreintes
LOT N° 05 : Réalisation d'un terrain de sport. (**Micros entreprises**).

Dans le cadre de l'opération: Réalisation, et équipement d'un collège. B4/200 R à Sali

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales et ayant :

Pour **LOT N°01, LOT N°02 et LOT N°04:**

Avoir la qualification dans le domaine du bâtiment comme activité **principale** catégorie **Quatre (IV) ou plus** + Attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrages publics durant les 10 dix dernières années dont le montant est égal ou supérieur à 15 000 000.00 DA (domaine bâtiment) .

Pour **LOT N°03:**

Avoir la qualification dans le domaine du bâtiment comme activité **principale ou secondaire** catégorie **Quatre (IV) ou plus** + Attestation de bonne exécution délivrée durant les 10 dernières années par les maîtres d'ouvrages publics dont le montant est égal ou supérieur à **15 000 000.00 DA** (Travaux VRD)

Pour: **LOT N°05 :**

Avoir la qualification dans le domaine du bâtiment comme activité **principale ou secondaire** catégorie **UNE (I) ou plus** destinées exclusivement aux micros entreprises avec justification délivrée par les services du (ANSEJ/ANGEM / CNAC).

disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelles, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Equipements Publics de la wilaya d'Adrar **prêt de l'hôtel des finances à Adrar, Tél : 049 36 43 04**, le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné.

La date de dépôt des offres est fixée au **21 ème** jour, à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, ou le B.O. M.O.P, jusqu'à 12 h 00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 12 h 00 mn.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière et qui sont aussi insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS

WILAYA D'ADRAR

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 25 /2022

Partie ferme :

LOT N° 01 : Joint A (Bloc pédagogique et Administratif)
LOT N° 02 : Joint B (Bloc pédagogique)
LOT N° 03 : VRD + Aménagement Extérieur Et Intérieur + Mur De Clôture

Partie conditionnelle :

LOT N° 04 : Bloc Réfectoire, Cuisine + Installation Gaz + 04 logements d'astreintes
LOT N° 05 : Réalisation d'un terrain de sport. (**Micros entreprises**).

Dans le cadre de l'opération: Réalisation et équipement d'un collège B4/200 R à Sali

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

A/ Le dossier de candidature contient

- 1- Une déclaration de candidature (Remplie, signée et cachetée)
- 2 - Une déclaration de probité (Remplie, signée et cachetée)
- 3 - Les statuts pour les sociétés.
- 4 - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 5 - Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires:
 - 5-a/ Capacités professionnelles
 - **LOT N°01, LOT N°02 et LOT N°04 :** Avoir la qualification dans le domaine du bâtiment comme activité **principale** catégorie **Quatre (IV) ou plus** + Attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrages publics durant les 10 dix dernières années dont le montant est égal ou supérieur à 15 000 000.00 DA (domaine bâtiment) .
 - LOT N°03: Avoir la qualification dans le domaine du bâtiment comme activité **principale ou secondaire** catégorie **Quatre (IV) ou plus** + Attestation de bonne exécution délivrée durant les 10 dernières années par les maîtres d'ouvrages publics dont le montant est égal ou supérieur à **15 000 000.00 DA** (Travaux VRD)
 - LOT N°05 : Avoir la qualification dans le domaine du bâtiment comme activité **principale ou secondaire** catégorie **UNE (I) ou plus** destinées exclusivement aux micros entreprises avec justification délivrée par les services du (ANSEJ/ANGEM / CNAC). en application des dispositions de l'article 87 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, ces micros entreprises doivent être qualifiées et disposant d'un matériel acquis dans le cadre du dispositif du crédit (ANSEJ , ANGEM et CNAC)
 - 5-b/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des 03 dernières années et les références bancaires.
- 5-c/ Références professionnelles avec justification nécessaires

B/L'offre technique:

- 1- Une déclaration à souscrire (Remplie, signée et cachetée).
- 2- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 des décrets présidentiels n° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, qui prévoit ce qui suit
 - Les délais d'exécution
 - Les moyens humains mis à la disposition du projet avec justification nécessaires
 - Les moyens matériels mis à la disposition du projet avec justification nécessaires

3-le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

C - L'offre financière:

- 1— la lettre de soumission (Remplie, signée et cachetée).
- 2— le bordereau des prix unitaires (BPU) (Remplie, signée et cachetée).
- 3— le détail quantitatif et estimatif (DQE) (Remplie, signée et cachetée).

Présentation des offres cachetées et scellées : le dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant :

- La dénomination de l'entreprise
- La référence et l'objet de l'avis d'appel d'offre
- La mention (dossier de candidature) ou (offre technique) ou (offre financière) selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

- (À ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)
- La référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres
- Et sera déposée par porteur à l'adresse : **Direction des Equipements Publics de la Wilaya d'Adrar**

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h30 mn au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya d'Adrar, prêt de l'hôtel des finances. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « 14 h30 mn ».

N. B : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité.

MIDI
IT & TELEPHONIE

**Un drone
à propulsion
ionique**

Google, 14 startups algériennes bénéficieront de formation

L'accélérateur public de startups - AlgeriaVenture - a officiellement lancé un programme d'accélération de startups en partenariat avec le réseau Google for startups Mena.



**Djezzy, "marchez et
gagnez des gigas"**

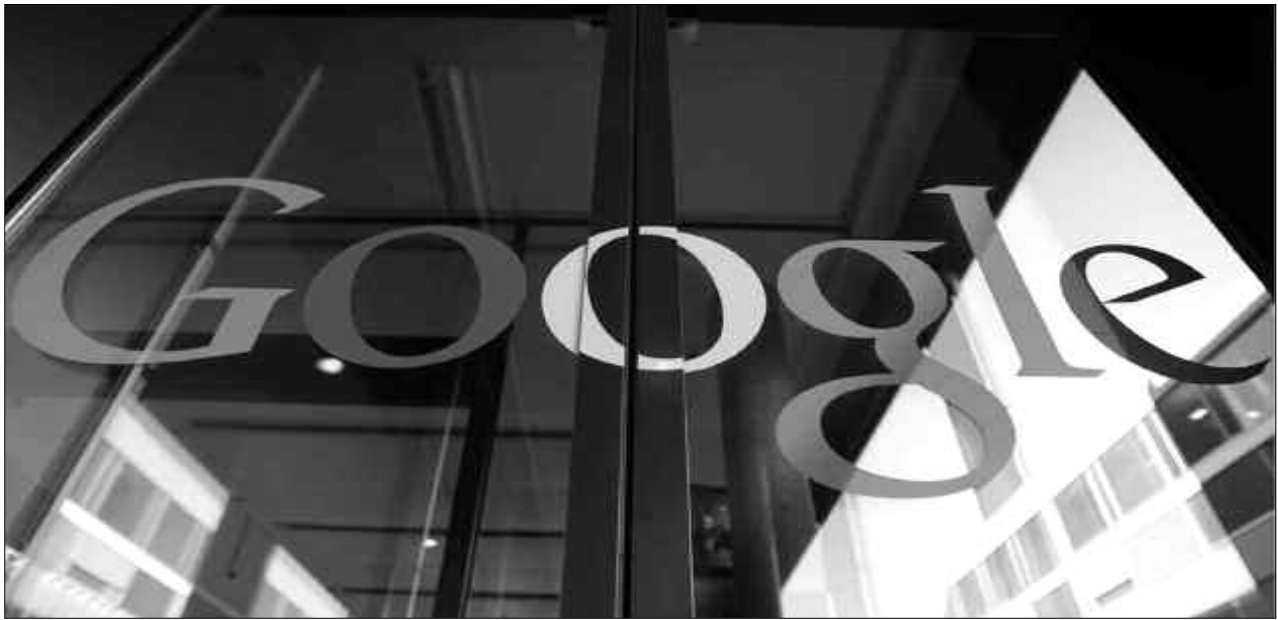
WALK & WIN!
مع
Djezzy APP
امشي واربح بزاف
LES GIGAS



Google, 14 startups algériennes bénéficieront d’une formation

L’accélérateur public de startups - AlgeriaVenture - a officiellement lancé un programme d’accélération de startups en partenariat avec le réseau Google for startups Mena.

Intitulé *oost Competencies Entrepreneurship (BCEP)*, ce programme, qui accueille une première promotion de 14 startups venues de 7 wilayas du pays, vise à booster la croissance de ces jeunes pousses en les formant et en les accompagnant dans l’acquisition et le développement des compétences nécessaires, à travers des cours et des workshops. Ce programme en partenariat avec le réseau Google pour les startups de la région MENA, permet d’offrir une formation de qualité et une accélération effective avec l’appui de compétences et d’expertises internationales pionnières dans la formation d’écosystèmes leaders dans le monde. Il s’agit là d’une première promo-



tion réunissant 14 startups actives dans une dizaine de secteurs différents. Il y aura de nouvelles promotions avec l’objectif de parvenir à une centaine de startups d’ici à la fin de l’année en cours. Le représentant de Google chargé du développement de l’écosystème des startups dans la région Mena, Salim Abid, a souligné le soutien du géant de l’informatique

"depuis plusieurs années" au profit des startups algériennes. "Actuellement, nous voulons soutenir l’ensemble des startups, des porteurs de projet et des étudiants. Durant les deux dernières années, nous avons formé près de 100.000 porteurs de projets et étudiants algériens autour des technologies les plus modernes allant de l’intelligence artificielle aux clouds en passant par le système Android, afin de transmettre l’expérience de Google à ces startups", a-t-il indiqué. A noter que la première promotion bénéficiant de ce programme englobe des startups actives dans les TIC, la biotechnologie, l’intelligence artificielle, l’e-commerce, la logistique et l’éducation.

Vivo, les nouveaux X80 et X80 Pro dévoilés



Vivo dévoile en Chine ses deux nouveaux smartphones de la gamme X : les Vivo X80 et X80 Pro. Le fabricant se contente de deux nouveautés sur la gamme mais une version - +

- pourrait être lancée prochainement comme avec la gamme X70. Le Vivo X80 est la version la plus abordable, et est équipé d’une dalle AMOLED de 6,78 pouces affichant en Full HD+. On retrouve sous la dalle, une puce MediaTek Dimensity 9000 gravée en 4 nm idéale pour les jeux vidéo, couplée à 8/12 Go de RAM et 128/256/512 Go de stockage. Le smartphone est également compatible 5G. Coté appareil photo, on retrouve au dos un triple capteur composé d’un module principal de 50 MP, un ultra grand-angle de 12 MP, et un téléobjectif de 12 MP. L’appareil photo frontal est quant à lui de 32 MP. On retrouve également une batterie de 4.500 mAh avec charge rapide filaire de 80W. La version pro du Vivo X80 est encore plus

impressionnant, avec une dalle AMOLED LTPO3 de 6,78 pouces affichant cette fois-ci de la QHD+. On retrouve au choix la dernière puce Snapdragon 8 Gen 1 ou le MediaTek Dimensity 9.000 de la version standard avec dans les deux cas 8/12 Go de RAM et 128/256/512 Go de stockage. Compatible avec la 5G, ce modèle dispose également d’une certification d’étanchéité IP68. On retrouve également un capteur d’empreintes ultrasonique. Coté appareil photo, on retrouve un module principal de 50 MP (Samsung Isocell GNV), un capteur ultra-angle de 48 MP, un téléobjectif de 12 MP et un module périscopique de 8 MP. L’appareil photo frontal est de 32 MP. On retrouve également une batterie de 4700mAh, compatible avec charge rapide à 80 W.

Xiaomi 12, préparation d’une version pro

Xiaomi a lancé à la fin d’année 2021, son tout nouveau smartphone haut de gamme Xiaomi 12. Ce dernier a ensuite rejoint par les versions Xiaomi 12X et Xiaomi 12 Pro. D’après certaines fuites le fabricant chinois n’aurait pas encore complété la gamme. Hormis un Xiaomi 12 Ultra qui est actuellement en préparation, le fabricant chinois lancerait d’ici la fin de l’année en cours une version Xiaomi 12 Pro. C’est ce que

rapporte le leaker Digital Chat Station sur le réseau social chinois Weibo. Le leaker a ainsi découvert un nouveau nom de code et nouveau numéro de modèle dans la base de données d’un organisme de certification en Chine. Avec l’intitulé Max, on peut penser que le terminal recevra un écran tactile encore plus imposant que les 6,73 Pouces du 12 Pro. Affaire à suivre.



Les satellites GPS pourraient détecter les tsunamis



D’après une nouvelle étude réalisée par l’University College de Londres et plusieurs universités japonaises, les GPS pourraient prévenir les tsunamis. En effet, les satellites qui composent le réseau GPS dans l’espace seraient en mesure d’identifier les ondes sismiques à l’origine des vagues d’un Tsunami. Selon les chercheurs de cette étude, le tsunami est provoqué, par un glissement des terrains aquatiques, un tremblement de terre ou des éruptions volcaniques, générant dans tous ces cas des ondes sismiques, dont les satellites pourraient les identifier. "Les premières vagues de tsunami provoquent une perturbation dans la haute atmosphère de la terre en poussant l’air et en créant une onde acoustique qui est amplifiée à mesure qu’elle monte", lit-on dans le communiqué de presse publié par l’université britannique. Via cette donnée, les chercheurs ont développé un outil pouvant interpréter les ondes une fois interférée avec les signaux GPS.

Android 13, toutes les options de sécurité regroupées



A l’instar d’Android 12, la prochaine génération du système d’exploitation de Google compte améliorer un peu la fonctionnalité. Sur le prochain Android 13, Google compte réunir les réglages de sécurité et de confidentialité en un seul menu, alors qu’elles sont dans un menu séparé jusqu’ici. Le prochain Android 13 affichera simplement un menu "Sécurité et confidentialité". Un fait repéré par Mishaal Rahman, qui en a partagé une capture d’écran sur Twitter. Selon cette dernière, il est désormais possible de configurer les fonctionnalités comme localiser mon appareil ainsi que la recherche de mises à jour depuis la même fenêtre.

Djezzy, marchez et gagnez des gigas !

Lancée le 7 avril dernier en présence du président-directeur général du groupe Veon, la nouvelle application Djezzy APP débarque avec pleins de nouveautés.

La Djezzy App offre un nouveau service totalement gratuit mais dont l’utilisation permet aux clients de gagner des gigas internet. Il s’agit de la fonctionnalité - Walk & Win - (marche et gagne). C’est une première en Algérie réalisée intégralement par les ingénieurs de Djezzy. Le client devra d’abord télécharger l’application Djezzy App s’il ne l’a pas déjà fait puis activer la fonctionnalité. Pour jouer il est nécessaire d’avoir un smartphone prenant en charge la fonction podomètre. En faisant 5.000 pas, le client recevra 1 Go valide 24 heures,



pour 10.000 pas, ce sont 2 Go valide 7 jours, pour 15.000 pas, le client gagne 4 Go valide 7 jours alors qu’il bénéficie de 6 Go valide 30 jours s’il franchit la barre des 20.000 pas. A cette occasion, Matthieu Galvani Président-directeur général a déclaré : "l’application Djezzy App fait peau neuve pour apporter plus de service et de

confort à nos clients présents et futurs. C’est une première en Algérie réalisée par nos ingénieurs. La nouvelle Djezzy App est le début du voyage dans le monde digital qui s’offre à vous au bout d’un clic". Cette nouveauté s’ajoute à d’autres services qu’offre la nouvelle Djezzy App tels que "Promo-Scoop", les horaires de prières,

"Anghami", concours gaming, Vr-experience , Bip-Sms, E-paiement, et un bonus de 1 Go pour chaque souscription via la Djezzy App. D’autres fonctionnalités plus attractives sont également prévues dans le programme de la Djezzy App qui promet une belle expérience client et un voyage au cœur du monde digital.

Apple, Google et Microsoft, fin des mots de passe ?

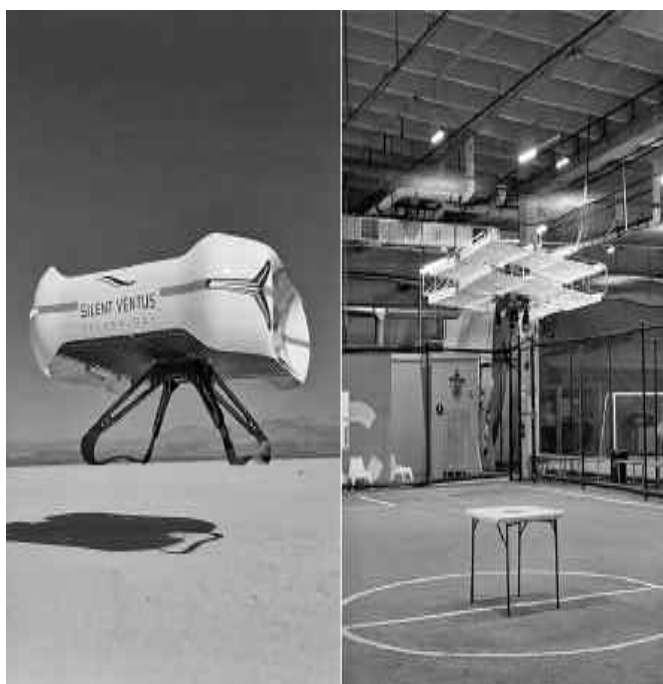
Selon un rapport du spécialiste de la cybersécurité Verizon, dans 80 % des cas, le piratage d’un compte provient d’un mot de passe faible et facile à trouver. Il y a bien les gestionnaires de mots de passe qui permettent de renforcer la sécurité en mémorisant des mots de passe complexes, mais impossibles à retenir. Mais, bientôt, on pourra s’en remettre au fruit d’une alliance assez inattendue entre Apple, Google et Microsoft pour renforcer la sécurité. Les trois géants de la high-tech ont uni leurs forces pour intégrer ensemble une identification sécurisée et sans mot de passe que ce soit sur les mobiles, les ordinateurs ou via les navigateurs. Ils vont faire en sorte que leurs produits prennent en charge la norme de connexion sans mot de passe de la Fido Alliance (Fast Identity Online) et du World Wide Web Consortium. Empreinte digitale, scan du visage, ou code PIN seront les nouveaux sésames universels pour déverrouiller votre appareil et retrouver vos données. Le système sera d’autant plus pratique, que si vous changez de smartphone, par exemple, vous n’aurez pas besoin de vous connecter la première fois en utilisant votre mot de passe et identifiant. Cela fait déjà un moment que les trois sociétés ont intégré les composants pour prendre en charge la norme Fido2 mais, pour le moment, il reste toujours obligatoire de se connecter aux comptes au moins une fois en saisissant des identifiants. Avec le nouveau système et son identifiant unique activé par la biométrie, par exemple, il sera désormais très difficile pour les pirates de s’emparer du compte d’un utilisateur. Selon le trio, la mise en œuvre de cette norme sans mot de passe sera appliquée d’ici un an et fonctionnera de façon indifférente sur macOS et son navigateur Safari, Android avec Chrome ou Windows et Edge.

Stellantis fait appel à Qualcomm pour SmartCockpit et Brain

Le groupe constructeur automobile Stellantis annonce faire appel à Qualcomm pour le développement de ses architectures Brain et SmartCockpit avec l’objectif de maximiser les gains liés à l’exploitation des données et services connectés. A l’instar des autres constructeurs, Stellantis veut développer ses systèmes logiciels intégrés aux véhicules de son groupe à travers des architectures Brain et SmartCockpit. Pour le faire, Stellantis a fait appel au géant américain Qualcomm et sa technologie Snapdragon. La plateforme STLA Brain est l’architecture centrale au niveau électrique, électronique et logicielle qu’exploiteront l’ensemble des modèles du groupe. Dans le véhicule la STLA Brain est gérée par le SmartCockpit qui exploite l’intelligence artificielle et les données collectées pour un meilleur service. Stellantis va ainsi utiliser les services Cockpit et Connectivity de Qualcomm, en y associant les fonctions 5G. L’objectif du groupe est de générer 20 milliards d’euros de revenus annuels grâce aux services connectés et aux technologies logicielles.

Un drone à propulsion ionique

Le Silent Ventus est un prototype de drone silencieux doté d'un moteur à propulsion ionique. Ce procédé est employé depuis longtemps pour certains véhicules spatiaux, mais reste expérimental pour les aéronefs. S'il parvient à décoller à la verticale, pour le moment, il est encore loin du compte au niveau sonore. Après l'ion Drive du MIT, un avion propulsé par un dispositif électro-aérodynamique, voici la version drone à décollage vertical. Issu de la société Undefined Technologies basée en Floride aux États-Unis, et baptisé Silent Ventus pour le moment, le drone ressemble à une sorte d'égouttoir volant. Mais la société vient de présenter son design futur, à savoir une carrosserie posée sur cette structure. Cette palette volante est dotée de deux grandes grilles superposées composées d'électrodes à haute tension. Elles se trouvent en opposition afin que l'air soit ionisé et accéléré vers le bas pour générer la poussée. Contrairement à l'avion, il faut beaucoup plus de poussée, et donc d'énergie, pour faire décoller et maintenir en l'air ce drone.



Ces drones plantent jusqu'à 40.000 arbres par jour !



Combattre le changement climatique nécessite à la fois de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de planter des arbres pour emprisonner le carbone. La startup australienne AirSeed tente d'apporter une solution technologique à la reforestation grâce à une armée de drones assistés par l'intelligence artificielle. La firme AirSeed effectue un premier vol pour analyser le terrain et déterminer les essences adaptées à planter. Un drone est alors chargé avec des boules contenant chacune une

graine, et chaque boule est larguée individuellement à un endroit précis. Le drone sème jusqu'à deux graines par seconde et enregistre les coordonnées GPS de chacune, permettant aux équipes d'évaluer le taux de germination par la suite. Un seul drone est capable de planter 40.000 arbres par jour avec deux personnes pour charger et programmer l'appareil, qui vole de manière autonome. Selon la firme, cette méthode est 25 fois plus rapide et 80 % moins chère que les techniques traditionnelles.

Les futurs robots cuiseurs goûteront... vos plats !

Les robots cuiseurs actuels sont des appareils très simples, qui se contentent de cuisiner des ingrédients déjà préparés. À l'avenir, les robots seront capables de créer un plat en préparant et dosant seuls les ingrédients. En plus d'un certain nombre de manipulations physiques complexes, les robots devront apprendre une tâche essentielle en cuisine : goûter le plat.

Dans un article publié dans la revue Frontiers in Robotics & AI, des chercheurs de l'université de Cambridge travaillent sur ce point. Ils avaient déjà créé un robot capable de cuisiner des omelettes. Ils lui ont ajouté la capacité d'évaluer la teneur en sel d'un plat à l'aide d'une sonde de conductivité. Le robot a évalué un plat d'œufs brouillés avec des tomates. La première étape a été de tester le plat en plaçant la sonde à différents endroits afin de - goûter - tous les



différents éléments. Ceci diffère des systèmes existants qui testent des échantillons homogénéisés. Les chercheurs ont passé le plat au mixeur pour simuler la mastication, puis le robot a de nouveau utilisé la sonde.

Snapchat dévoile sa caméra volante



Snapchat propose un drone plus convivial et accessible que les autres produits sur le marché. En effet, contrairement à la plupart des drones existants, il est suffisamment petit et léger pour tenir dans une poche de pantalon. De plus, l'entreprise a automatisé au maximum l'appareil, afin de faciliter son utilisation. Pixy ne dispose d'ailleurs pas de contrôleur. Le drone décolle et atterrit de manière autonome, et il utilise 6 modèles de vol préprogrammés accessibles par une molette située sur le dessus de l'appareil. Le Pixy de Snapchat ne pèse que 101 grammes, batterie incluse – cette dernière est d'ailleurs interchangeable.

Le drone est également entièrement automatisé. Une fonction de recadrage automatique permet de transformer rapidement une séquence horizontale en une séquence verticale, centrée sur le sujet principal. Pour procéder au décollage, il suffit d'aligner la caméra frontale au niveau des yeux de l'utilisateur. Pixy suit automatiquement son propriétaire dans ses déplacements. Enfin, pour faire atterrir le drone, il suffit de tendre la main. Celui-ci vient alors automatiquement se poser dans la paume de l'utilisateur.

Spot, le robot qui bosse et... danse

Malgré son look de robot-chien futuriste, Spot a été conçu, et vendu, comme un robot professionnel, aussi à l'aise avec les agents du NYPD qu'avec des ouvriers en bâtiment. Malgré cette orientation très pro, Boston Dynamics (qui appartient désormais à Hyundai) continue de nous éblouir avec des vidéos pleines d'humour qui mettent en scène ce bon Spot dans des séquences souvent surréalistes. C'est une nouvelle fois le cas dans la vidéo No Time to Dance, qui nous montre un robot Spot en plein duo de danse avec un ouvrier. Forcément, c'est tout à fait charmant, et c'est aussi une manière sympa de montrer quelques unes des aptitudes physiques du robot (stabilité, souplesse des jointures et des mouvements, etc.). Le robot bénéficie désormais de 5 caméras couleur, d'un contrôleur tactile plus grand et d'une batterie plus grosse.



Bidouille : la manette Xbox Series façon... Fisher Price !

C'est la manette Xbox Series la plus mignonne que l'on puisse imaginer, et pour cause : un néozélandais franchement bidouilleur a réussi à transformer une manette-jouet Fisher Price en une manette parfaitement utilisable sur PC ou Xbox avec un câble USB-C ! Plus fort encore, la manette fait aussi les petits bruits sympas du jouet d'origine ! La transformation de la manette s'est effectuée en quelques étapes, soit le démontage d'une vraie manette Xbox afin d'en récupérer les composants internes principaux, l'impression 3D d'une sous-coque permettant de maintenir tout ces composants en place, un peu de bidouille pour faire la synchro avec la croix, le stick et les boutons du jouet, le petit trou pour laisser passer le port USB-C, et le tour était joué. La manette Fisher Price semble en tout cas parfaitement fonctionner avec Elden Ring...



GHARDAÏA, VALLÉE DU M'ZAB

La BBC consacre un long reportage

La chaîne de radiodiffusion britannique BBC (British broadcasting corporation) a consacré un long reportage à la vallée du M'Zab présentée comme la "Pentapolis" de l'Algérie...

Publié sur son site électronique, le reportage est agrémenté de belles illustrations en haute résolution sur ses différents "ksours" et endroits touristiques ainsi que ses palmeraies, sous le titre "les villes fortifiées aux confins du Sahara". En introduction, l'auteur, Simon Urwin, écrivain et photographe de voyage à la fois, a observé que cette région est située dans la "plus grande nation d'Afrique et la 10^e au monde", dont le paysage est présenté comme "vaste et varié composé de chaînes de montagnes vertigineuses, de déserts brûlants et d'anciennes ruines romaines".

Impressionné par l'étendue du territoire algérien et la variété de ses reliefs, il n'a pas manqué de relever aussi que l'Algérie couvre près de 2,4 millions de kilomètres carrés, soit 10 fois la taille du Royaume-Uni.

Le pays dispose aussi du plus grand désert chaud du monde et une nature sauvage surprenante et aride de massifs volcaniques, de plaines de gravier et de grands ergs, ou de mers de sable mouvantes.

Dans cet espace désertique, cinq ksours historiques ont été érigés, est-il rappelé dans ce reportage évoquant des "magnifiques citadelles



construites le long de oued M'zab, un lit de rivière partiellement asséché dont les eaux ne montent qu'une fois tous les trois à cinq ans".

La région du M'zab a été classée en 1982 au Patrimoine mondial de l'Unesco en raison de sa culture et de son architecture très particulières. La BBC a évoqué plus particulièrement la solidarité communautaire et la tolérance distinguant les habitants de la vallée du M'Zab, indispensables pour survivre dans le désert et pour perpétuer l'unité au sein des populations.

La conservation des vêtements traditionnels et effets vestimentaires a été également soulignée dans ce reportage, citant entre autres le "haïk", porté par les femmes lorsqu'elles sortent de la maison et les "sarouel loubia" des garçons et des hommes.

"Le sarouel est pratique. Il garde son

porteur au frais et permet un mouvement flexible lors de tout type de travail physique", a relaté l'écrivain.

L'autre aspect abordé, dans ce reportage, est celui de la gestion de l'eau et des palmeraies, soumise à des règles "rigoureuses et supervisée par un conseil de l'eau qui ne tolère pas des dépassements en infligeant des sanctions pour ceux qui prennent plus que leur juste part".

Si l'eau est considérée comme "plus précieuse que l'or", selon des agriculteurs de la région, l'abattage d'un palmier-dattier est aussi vu comme un "péché impardonnable", ont mentionné des habitants de ces "ksours" fortifiés, accessibles uniquement aux visiteurs accompagnés de guides locaux, afin de veiller à la protection et la préservation de cette vallée jalouse de son authenticité.

BÉCHAR, VIEUX KSAR DE TAGHIT

Patrimoine architectural sublime au cœur du désert

Entre dunes de sable et montagnes rocheuses, sur les rives d'une vallée désertique entourée d'une palmeraie, se dresse le vieux ksar de Taghit à Béchar qui enchante le visiteur par sa splendeur et son architecture atypique. Le visiteur du ksar, bâti au XI^e siècle et classé patrimoine national depuis 1999, ne peut qu'être séduit par la beauté de sa façade extérieure. Aujourd'hui déserté par ses habitants, à l'exception de quelques particuliers qui ont converti leur demeures en espaces abritant des activités économique et touristique, dont des maisons d'hôtes, des lieux de repos et des salons de thé, ce ksar constitue désormais un centre d'attrait touristique pour les visiteurs nationaux et étrangers, particulièrement à la fin du mois de décembre et durant le mois de mars.

Construit en pierres et avec de la terre, fortifié par des troncs et des feuilles de

palme et bâti sous forme de forteresse, le ksar abrite, outre une mosquée et un puits, quelque 120 anciennes demeures adjacentes les unes aux autres, dont plusieurs sont tombées en ruine.

Le guide touristique du ksar, Mebarki Tayeb, investit dans le tourisme culturel, en ouvrant dans sa propre demeure un petit musée et une bibliothèque qui compte plus de mille ouvrages en plusieurs langues dont des archives et des revues sur l'histoire de l'oasis à travers les époques.

Le musée renferme différents outils utilisés dans l'agriculture au niveau du Ksar et dans la vie quotidienne ainsi que des objets d'artisanat, outre divers produits dont des dattes, des tenues traditionnelles et des instruments de musique comme le guembri.

Pour sa part, Youcef Abdelkafi, propriétaire d'un restaurant familial au niveau du ksar dira que "la première

opération de restauration en 2001, a donné une nouvelle âme au palais..", déplorant que "cette opération soit confiée à des entrepreneurs, qui ne maîtrisent pas le savoir-faire traditionnel".

Par ailleurs, l'architecte Abdelouahab Arbaoui a fait savoir que "sur les 37 Ksour que comptait sa ville, seuls cinq tiennent debout et peuvent encore être sauvés : Taghit, Berrabi, Bakhti, Zaouïa Tahtania et Zaouïa Foukania". L'ancien ksar de Taghit est le seul à travers oued Zousfana à recevoir des visiteurs. Riche de son patrimoine immatériel et de son art traditionnel illustré notamment par la musique "diwan", essence de sa vie culturelle, le Ksar convie les visiteurs à d'authentiques "kaâdat" musicales sur leur lieu de séjour, dans la palmeraie, voire au cœur même du désert.

APS

ORAN

Enregistrement de témoignages sur la guerre de Libération

La direction des moudjahidine et des ayants droit de la wilaya d'Oran a enregistré plus de 40 heures de témoignages de moudjahidine sur la glorieuse guerre de Libération nationale dans la région.

En marge de la célébration de la Journée nationale de la Mémoire, le directeur local des moudjahidine par intérim, Houari Zouani a indiqué à la presse que depuis 2016, près de 40 heures de "précieux et importants témoignages" ont été recueillis, relatant différents événements historiques qui se sont déroulés dans la wilaya d'Oran durant la glorieuse guerre de Libération nationale, et ce dans le cadre de la préservation de la mémoire nationale, en plus d'autres recueillis sur des événements qui n'ont pas été abordés auparavant.

En outre, des visites à domicile ont été rendues à une cinquantaine de moudjahids pour recueillir leurs témoignages sur ce qu'ils ont vécu durant cette période de l'Histoire de l'Algérie, afin d'enrichir l'écriture de l'Histoire de la plus grande révolution de libération dans le monde, a-t-on fait savoir. L'opération a été entamée au niveau de la direction fin 2016 sous la tutelle du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit et interrompue pendant plus de deux ans en raison de la pandémie de Covid-19, avant de reprendre, il y a quelques mois.

ILLIZI

Promouvoir le legs culturel du Tassili n'Ajjer

Diverses manifestations culturelles et artistiques mettant en exergue le potentiel culturel et civilisationnel de la région du Tassili n'Ajjer figurent au programme de célébration du Mois du patrimoine. Arrêté par la direction de la Culture de la wilaya d'Illizi, le programme de célébration du Mois du patrimoine comprend diverses activités culturelles et folkloriques, des concours de danses populaires de la région ainsi que des expositions mettant en relief le patrimoine matériel et immatériel de la région. Outre les activités culturelles et folkloriques mais aussi des aperçus sur les sites et vestiges, le programme prévoit la mise sur pied d'ateliers de formation et d'initiation à la préservation du patrimoine culturel. Des communications étayées de projections audiovisuelles et un bouquet de manifestations culturelles et récréatives pour célébrer le mois du patrimoine et animer les veillées de ramadhan, dont des expositions d'artisanat, des jeux traditionnels et des concours d'art culinaire, figurent aussi au programme.

APS

LAFARGE ALGÉRIE

présente au salon Batimatec

Lafarge Algérie a annoncé sa participation au salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec 2022) qui aura lieu au Palais des expositions de la Safex, à Alger du 15 au 19 mai.

PAR AMAR AOUIMER

"Un véritable événement-phare du secteur du bâtiment en Algérie et d'échange entre les professionnels des secteurs de la construction et des travaux publics, le salon Batimatec est l'occasion pour nous de vous présenter notre stratégie 2025, qui s'articule sur quatre moteurs de valeur, à savoir poursuivre des investissements et des acquisitions stratégiques, accélérer la transition vers la neutralité carbone par des solutions et produits verts, mais également faire de l'Algérie un acteur majeur de l'exportation du ciment et clinker et partager notre savoir-faire avec l'industrie pétrolière en Algérie", soulignent les responsables de Lafarge Algérie.

A cette occasion, ajoutent-ils "nous serions très honorés de vous recevoir dans notre stand pour participer à la cérémonie officielle d'ouverture de cette édition, le dimanche 15 mai 2022 à 10 h au niveau de notre au pavillon central Zone C".

Les dirigeants de Lafarge Algérie



seront présents pour accueillir les professionnels du secteur de la construction et du bâtiment, notamment Nicolas George, CEO de Lafarge Algérie, et Hafid Aouchiche, directeur export, relations publiques et parties prenantes.

Plus de 2 millions de tonnes à l'export

Le cimentier Lafarge Algérie, filiale du Groupe suisse Holcim, a franchi, pour la première fois, la barre des 2 millions de tonnes de ciment et clinkers mortiers en exportation, selon les responsables de l'entreprise.

Le cimentier a souligné que ce chiffre

est réalisé en moins de 5 ans après le début des exportations du ciment en Algérie. En "comparaison avec l'année précédente où le volume exporté était de 1,2 million de tonnes, le chiffre réalisé en 2021 signifie une évolution de plus de 100 %", souligne Lafarge Algérie.

Rappelons que Lafarge a commencé à exporter du ciment vers l'Afrique de l'Ouest dès 2017. Lafarge Algérie affirme qu'elle ambitionne d'exporter 2,5 millions de tonnes d'ici la fin de l'année en cours et 2,6 millions de tonnes pour l'année suivante.

"Ces volumes peuvent être plus ambitieux si les contraintes logistiques

que les opérateurs subissent dans la chaîne de l'export seront surmonter", a-t-on souligné. Dans ce sens, Lafarge Algérie affiche ses ambitions d'exportation, notamment vers les pays africains subsahariens et explique que "l'industrialisation de logistique et l'automatisation de chargement des navires est le passage obligatoire qui permettra à l'Algérie de s'imposer sur le marché international du ciment et du clinker". Cela vise à exporter 10 millions de tonnes annuellement qui se soldent par plus de 400 millions de dollars par an.

A. A.

NOUVELLE SAISON GÉOPOLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIOCULTURELLE EN MÉDITERRANÉE

Détermination de l'Algérie à consolider son rôle de fournisseur fiable en hydrocarbures

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé à Sorrente (Italie) où il a pris part au Forum international "Vers le Sud : La stratégie européenne pour une nouvelle saison géopolitique, économique et socioculturelle en méditerranée", la détermination de l'Algérie à consolider son rôle de "fournisseur fiable" en hydrocarbures, a indiqué un communiqué du ministère.

Arkab, accompagné d'une délégation du secteur composé des Présidents Directeurs Généraux de Sonatrach et de Sonelgaz, a pris part aux travaux de ce Forum en compagnie d'une délégation du ministère des Affaires étrangères, conduite par Abdelkrim Harchaoui, envoyé spécial chargé de la diplomatie économique, précise la même source.

Cette rencontre internationale organisée par le ministère italien du Sud et de la Cohésion territoriale et European House - Ambrosetti, a été

rehaussée par la participation du président de la République, Sergio Mattarella, le président de la Chambre des députés, Roberto Fico, ainsi que du Premier ministre, Mario Draghi, et de nombreux ministres du gouvernement italien, ainsi que de nombreux décideurs du monde politique, économique et académique international.

Le Forum a permis des échanges "interactifs" sur les voies et moyens de développer des actions concrètes pour mettre en place une plateforme à l'échelle méditerranéenne stratégique pour l'Italie du Sud et l'Europe, souligne le communiqué. Lors de cette rencontre, Arkab a souligné "le rôle clé du secteur de l'énergie et des mines en tant que moteur de développement économique et l'importance de la coopération dans le secteur des hydrocarbures dans la région", tout en indiquant que le secteur de l'énergie et des mines est un secteur "ouvert

aux investissements" à travers un cadre légal incitatif et offre de nombreuses opportunités de partenariat dans de nombreux domaines, relève la même source. Il a également mis en exergue "les nombreux efforts déployés par l'Algérie pour développer des capacités tout au long de la chaîne hydrocarbures à travers des investissements considérables qui s'inscrivent dans le cadre d'une démarche visant à consolider le rôle de l'Algérie en tant que fournisseur fiable qui assure un approvisionnement sûr et continu", ajoute le ministère. Il a fait part de l'"engagement de l'Algérie en faveur d'une transition énergétique graduelle" à travers la diversification des importantes sources énergétiques existantes et l'intégration des énergies à faible empreinte carbone dans le mix énergétique telles que les énergies renouvelables et l'hydrogène, et qu'une stratégie nationale pour le développe-

ment de cette filière est en cours de finalisation. Le ministre a aussi mis l'accent sur "la nécessité du renforcement des liens énergétiques entre les pays des deux rives de la méditerranée pour relever les défis communs liés à l'urgence climatique, qui permettra de créer de nouvelles opportunités économiques et commerciales, de nouvelles richesses et de nouveaux emplois".

En outre, pour relever ces défis, il est nécessaire de prendre en considération "les disparités en termes de priorités nationales, mais aussi en termes de développement et de capacités financières entre les pays du sud et du nord de la Méditerranée avec pour objectif de réussir une transition "juste et équitable à travers un mix énergétique diversifié qui utilise toutes les sources énergétiques disponibles et qui pour certaines sont complémentaires, conclut le communiqué.

R. E.

CUBA

Un petit paradis sous embargo américain

À deux heures de route de La Havane, Varadero et ses hôtels cinq étoiles s'alignent le long d'une magnifique plage de sable fin. Ce décor paradisiaque n'échappe toutefois pas aux conséquences des sanctions illégales américaines, et la nourriture proposée reflète une certaine pénurie. La gentillesse du personnel cubain permet d'oublier le manque de variétés des repas servis. Les touristes commencent à revenir après le triste épisode du Covid-19, même si le niveau d'occupation des hôtels n'est pas encore satisfaisant (il serait autour de 50 %).

Chargée d'histoire, La Havane (notamment son vieux quartier La Habana Vieja) appartient au patrimoine de l'humanité. La capitale cubaine est un petit bijou mélangeant différents styles allant principalement du XIX^{ème} siècle à l'ère actuelle, en passant par la période soviétique.

La situation économique est difficile, surtout depuis janvier 2022, avec une inflation galopante sans que les salaires soient sensiblement revus à la hausse. En déambulant dans les rues, on note de nombreux magasins fermés, faute de produits à vendre. Ceux restant ouverts sont très chers et vides de clientèle, ou abordables mais pris d'assaut avec de longues files d'attente. Le peuple cubain fait face et supporte les conséquences de l'embargo américain, prix de sa liberté. L'éducation et le système de santé sont deux atouts majeurs du régime, avec une réelle qualité, bien que mis à la disposition de la population gratuitement.

Face à cette crise économique, une solution en complément de l'activité touristique semble possible et passerait par l'agriculture. Les terres cubaines sont extrêmement fertiles naturellement, et sous-exploitées, faute de main d'œuvre. Très qualifiés, les Cubains ne souhaitent pas travailler la terre et la vie à la campagne peine à les séduire. L'activité agricole pourrait toutefois permettre de satisfaire les besoins locaux, mais également être une source de devises, grâce à l'exportation qui serait portée par les prix agricoles mondiaux élevés.

Agences

CÔTE D'IVOIRE

L'ex-ministre Alain Donwahi élu président de la COP 15

L'Inde a officiellement passé le flambeau à la Côte d'Ivoire qui présidera la COP jusqu'à la prochaine en 2024.

C'est l'ancien ministre Alain Donwahi qui a été choisi pour diriger cette COP 15 au nom de l'État ivoirien pour deux ans. Sans surprise, Alain Donwahi a été élu par acclamation sans autre candidat. Sans surprise parce que son nom circulait depuis la fin avril pour prendre ces fonctions. Et ce malgré une polémique. Alain Richard Donwahi est l'ex-ministre des Eaux et Forêts du précédent gouvernement ivoirien. Problème : le ministère qu'il a dirigé pendant 5 ans est au cœur d'une affaire de trafic de bois présumée qui impliquerait des responsables des Eaux et forêts, poursuivis par la justice. Par ailleurs, un audit du ministère est en cours depuis 3 mois.

Alain Richard Donwahi a prononcé une brève allocution après son élection par acclamation et remercié Alassane Ouattara pour son "soutien et sa confiance". C'est ensuite le Président ivoirien qui a pris la parole pour remercier les États membres d'avoir choisi Alain Richard



Donwahi. "Le ministre Donwahi est familier des thématiques majeures de notre convention. Je sais qu'il saura, par ses compétences et son expérience, conduire avec succès les échanges", a ajouté Alassane Ouattara qui, en quelques mots, va éteindre la polémique : "Je remercie particulièrement le Premier ministre Patrick Achi d'avoir libéré le ministre Alain

Donwahi du ministère des Eaux et Forêts à l'occasion du dernier remaniement dans la perspective d'occuper cette importante fonction".

En clair : Alain Donwahi n'a pas été débarqué du gouvernement pour des soupçons de mauvaise gestion de son ministère, assure le président ivoirien pour couper court à la controverse.

UKRAINE

États-Unis vs Russie

Le 2 mai 2014, 40 citoyens prorusses ont été enfermés dans un bâtiment et brûlés vifs. Nul doute que les barbares qui ont fait ça seront un jour punis par les autorités russes quand elle auront repris Odessa. De quel côté sont les atrocités ? Pas un seul média depuis le 24 février, n'a rappelé cette tragédie ni expliqué les vraies raisons du conflit. Tous ces illuminés, à des années lumière de la situation militaire sur le terrain, véhiculent leur petite fable, promettant que l'Ukraine, soutenue par l'Otan, va étriller l'armée russe. Poutine ne bluffe pas et la CIA le sait très bien.

Le fait d'équiper l'Ukraine avec des armes offensives et d'intensifier la guerre, est une escalade dangereuse, qui ne peut que mener à l'affrontement direct USA-Russie, avec des

conséquences tragiques que le monde entier regrettera.

Que les médias sous contrôle nous livrent de telles niaiseries n'étonnera personne, mais que des lumières étoilées estiment que l'Ukraine peut encore l'emporter, est tout simplement sidérant. Il serait temps de comprendre que cette guerre entretenue par Washington, n'a rien de vital pour les Américains, mais représente un enjeu existentiel pour Moscou. Poutine ne peut donc pas perdre cette guerre. Personne ne reprendra le Donbass ni la Crimée.

Biden se fout royalement de Zelensky et de l'Ukraine, alors que pour Poutine, une entrée de Kiev dans l'Otan, c'est un remake de la crise de Cuba de 1962, mais à l'envers.

Biden fait sa petite guerre par procu-

ration jusqu'au dernier soldat ukrainien pour affaiblir la Russie, tandis que Poutine assure la sécurité son peuple et protège les intérêts vitaux de la nation. Les enjeux ne sont donc pas comparables.

A partir de là, il faut être bien naïf pour croire que les Russes vont faiblir et lâcher prise.

Il n'est pas toujours facile de démêler le vrai du faux dans les divers témoignages, mais il est clair que les efforts humanitaires des autorités prorusses ont conquis les populations.

On est loin des délires de Zelensky et de la presse occidentale, qui brailaient à tout va que l'armée russe bombardait volontairement la centrale. Cette guerre n'est qu'une suite de fake news ukrainiennes et américaines pour diaboliser Poutine.

ESPAGNE

Le logiciel espion israélien mis en cause

Les autorités espagnoles ont détecté des logiciels espions Pegasus dans les téléphones portables du Premier ministre, Pedro Sanchez, et de la ministre de la Défense espagnole, Margarita Robles, a déclaré le ministre du gouvernement à la présidence, Felix Bolanos.

Felix Bolanos a déclaré lors d'une

conférence de presse que le téléphone de Pedro Sanchez avait été infecté en mai 2021 et qu'au moins une fuite de données s'était alors produite. Il n'a pas précisé qui aurait pu espionner le Premier ministre ni si des groupes étrangers ou espagnols étaient soupçonnés d'être derrière.

"Les interventions étaient illicites et

externes. Des moyens externes effectués par des organismes non officiels et sans autorisation de l'État", a-t-il déclaré, ajoutant que les "infections avaient été signalées au ministère de la Justice et que la Haute Cour serait en charge de l'affaire".

L'annonce fait suite à d'intenses pressions sur le gouvernement de coalition

de gauche pour qu'il s'explique après que le groupe canadien de défense des droits numériques Citizen Lab a déclaré que plus de "60 personnes liées au mouvement séparatiste catalan avaient été la cible du logiciel espion Pegasus fabriqué par le groupe israélien NSO".

Agences

TOURNOI DE BOXE
COMMÉMORATIF
DU 8 MAI 1945

L'Algérie devance l'Égypte et la Tunisie

La sélection algérienne de boxe a remporté haut la main le tournoi commémoratif des massacres du 8 mai 1945, clôturé jeudi soir, à l'Ecole de la Protection Civile de Dar El Beïda (Alger).

Avec un ratio de 7 médailles d'or, Les Algériens ont devancé l'Égypte (3 or) et la Tunisie, ayant complété le podium, avec 2 médailles d'or.

Les médailles algériennes ont été l'œuvre de Mohamed Touareg (-52 kg), Mohamed Flissi (-54 kg), Oussama Merdjane (-57 kg), Walid Tazrout (-60 kg), Yahia Abdelli (-63 kg), Younes Nemmouchi (-75 kg) et Mohamed Saïd Hamani (-91 kg).

La Fédération algérienne de boxe (FAB) a organisé ce tournoi international du 9 au 12 mai, dans le cadre des événements commémoratifs des massacres du 8 mai 1945.

Ce jour-là, des centaines de milliers d'Algériens étaient sortis dans les rues, particulièrement à Sétif, Guelma et Kherrata, pour réclamer l'indépendance. Mais ces marches pacifiques ont été réprimées dans le sang par l'armée coloniale, faisant plusieurs dizaines de milliers de morts.

ECHEC

Lyès Yala en quête du record mondial de simultanée en 2023

Le maître national de jeu d'échecs, Lyès Yala a inscrit, dans sa préparation entamée depuis quelques mois, plusieurs stations dans l'objectif d'améliorer davantage ses performances et battre le record mondial "Guinness" de simultanée d'échecs en 2023. Après les deux premières étapes ponctuées par la pulvérisation de deux records nationaux cubain et malagasy, respectivement, en janvier dernier à Havana (Cuba) contre 169 joueurs et en mars à Antananarivo (Madagascar) contre 180 joueurs, Yala devrait poursuivre sa préparation à travers la participation à différents tournois internationaux qui l'enrôleront, entre autres, en Indonésie et à New York, le 26 juillet, où il défiera un nombre important de joueurs. D'autres tournois sont prévus en France, au Portugal, en Ukraine, au Luxembourg, au Pérou, en Russie, en Espagne, au Gabon et aux Pays-Bas, dont les dates devraient être arrêtées incessamment.

En prévision de ses échéances, le maître national de jeu d'échecs animera une conférence de presse, lundi 16 mai 2022 à 11 h au siège du journal *Horizons*.

APS

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES JM-ORAN

Convention entre le COJM et la CAPC



Une convention-cadre a été signée jeudi à Oran entre le Comité d'organisation des Jeux méditerranéens (COJM) et la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) pour l'accompagnement et le soutien de l'organisation de la 19^e édition de cette manifestation sportive qui se tiendra cet été dans la capitale de l'ouest du pays.

Acette occasion, le président du COJM Oran-2022, Mohamed Aziz Derouaz, a mis l'accent sur l'importance de cette convention dans la prise en charge de certaines activités et services dédiés à cette manifestation sportive méditerranéenne qu'abritera l'Algérie. Derouaz a insisté sur l'importance que revêt cette manifestation sportive, surtout que c'est un événement rare dans notre pays.

Le président du COJM a salué les efforts pour réussir cette manifestation

qui sera organisée du 25 juin au 6 juillet prochain pour faire valoir les atouts dont dispose l'Algérie dans tous les domaines et sa capacité d'abriter et d'organiser des manifestations internationales de grande envergure dans le domaine sportif et même économique.

Les Jeux méditerranéens Oran 2022, à travers leur ouverture sur plusieurs pays et peuples méditerranéens via une participation directe, la télédiffusion où les médias, représentent une occasion pour les chefs d'entreprise algériens des secteurs public et privé d'accéder aux marchés extérieurs. Derouaz a mis en valeur "l'engagement des opérateurs économiques algériens à accompagner et à soutenir l'organisation des Jeux méditerranéens, car ils représentent un événement international de grande importance nationale et contribuent à projeter une belle image de l'Algérie à l'étranger". Pour sa part, le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Sami Agli, a réitéré "l'engagement des opérateurs économiques algériens à soutenir l'organisation des Jeux méditerranéens

en plus de leur rôle national au service de leur pays et de leur peuple et de renforcement de la position internationale de l'Algérie". M. Agli a indiqué que la CAPC a pris contact avec le COJM "discuter des aspects de soutien au COJM en se rapprochant des entreprises algériennes pour les sensibiliser à l'importance de participer à cette initiative, dont plusieurs ont répondu favorablement et il est prévu que d'autres entreprises répondent aussi à cette initiative dans les prochains jours", a-t-il déclaré. Pour sa part, le wali d'Oran, Saïd Sayoud, a valorisé la signature de cet accord qui intervient pour soutenir les grands efforts de l'État visant la réussite de l'événement qui s'est manifesté par la réalisation d'infrastructures sportives de haut niveau et des installations de niveau de services en peu de temps et les actions pour le succès de la 19^e édition à Oran dans l'histoire des JM. La cérémonie de signature de cette convention s'est déroulée en présence des autorités de wilaya, des responsables des entreprises économiques dans l'Ouest du pays et de personnalités sportives.

30^e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

La JS Kabylie nouveau dauphin

La JS Kabylie s'est emparée provisoirement de la deuxième place au classement de la Ligue 1 algérienne de football, après sa précieuse victoire chez le NC Magra (0-1), vendredi, en ouverture de la 30^e journée, ayant vu l'ex-dauphin, la JS Saoura, s'incliner sur le même score chez le Paradou AC.

Les Canaris l'ont emporté grâce à leur buteur-maison, Bensayah, auteur de l'unique réalisation à la 54', propulsant son équipe par la même occasion à la deuxième place avec 51 points.

La JSK revient ainsi à seulement trois

longueurs du leader, le CR Belouizdad, qui cependant compte trois matchs en moins, alors qu'après sa défaite à domicile, le NC Magra reste scotché à la 11^e place avec 37 points. De son côté, la JS Saoura s'est inclinée chez le Paradou AC à cause d'un terrible coup du sort, puisque l'unique but de la rencontre a été inscrit par un joueur bécharois, en l'occurrence Riyane Akacem, ayant trompé son propre gardien à la 52^e minute.

Une défaite qui fait perdre une place à la JSS, désormais troisième, à égalité

de points avec son adversaire du jour, qui compte également 50 unités mais avec deux matchs en plus à disputer pour la JSS. Les péripéties de cette 30^e journée se poursuivront samedi, avec le déroulement de cinq rencontres dont celle du leader le CR Belouizdad qui accueille l'ASO avant le grand derby algérois, entre le MC Alger et l'USM Alger, prévu aujourd'hui à 19 h. Le match ES Sétif - NA Hussein-Dey, a été reporté à une date ultérieure, en raison de la participation de l'Aigle noir sétifien à la demi-finale retour de la Ligue des champions.

LA VÉRITÉ SI JE MENS !



21h00

W9

Il a dix ans, Eddie, Dov, Yvan et Patrick, étaient les rois du Sentier. Aujourd'hui, délocalisée à Aubervilliers, la bande de potes travaille à l'heure chinoise.

Un matin, les douanes, tuyautées par un concurrent véreux, découvrent des contrefaçons de montres dans leur entrepôt.

Au bord de la banqueroute, ils vont devoir la jouer serré pour dépasser ce coup monté. Et si la solution à leurs déboires se trouvait à Shanghai ?

L'HÉRITIER



21h00

C8

Magnat de la presse et de l'industrie, Hugo Cordell perd la vie dans l'explosion de son jet privé. Bart, son fils et unique héritier, quitte alors New York, pour venir assister à son enterrement. Il est attendu à sa descente d'avion par les membres dirigeants du journal, dont il est devenu le patron, et une équipe de télévision qui prépare une émission sur lui. Très vite, Bart prend la situation en main. Il dirige son premier conseil restreint dans le train qui le conduit à Lyon, où l'attend le conseil d'administration.

LA BELLE ÉPOQUE



21h00

2

A plus de 65 ans, Victor n'est pas en phase avec la société 2.0. Un reproche, parmi d'autres, que lui fait Margot, sa femme infidèle, qui le met à la porte. Pour se changer les idées, il a recours aux services d'une société qui, avec le concours de professionnels du cinéma, acteurs et décorateurs, offre à ses clients de replonger dans le passé. Victor choisit les années 70, la belle époque de sa rencontre avec la femme de sa vie.

LES CARNETS DE MAX LIEBERMANN



21h00

3

Une jeune voleuse poursuivie par un policier découvre un cadavre dans un taudis de Vienne. D'après les registres, l'homme a disparu depuis vingt ans. Oskar se voit retirer cette affaire, visiblement sensible, par Strasser devenu préfet de police. Un informateur anonyme prend contact avec Oskar pour le mettre sur la piste du tueur. Qu'est ce qui se cache derrière cette mystérieuse enquête d'apparence banale ? Les apparences semblent trompeuses et Oskar va devoir être prudent dans ses investigations.



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

PARASITE



21h00

arte

On vient de couper le téléphone dans la maison de Kim Ki-taek. Dans une extrême précarité, la famille profite du Wifi de ses riches voisins, les Park. Elle compte sur Yeon-Kyo, le fils aîné pour apporter de l'argent. La soeur de celui-ci lui fabrique un faux diplôme universitaire qu'il pourra montrer à Madame Park à la recherche d'un professeur d'anglais pour sa fille. Le jeune homme est alors invité dans sa luxueuse maison.

FAITES SAUTER
LA BANQUE



21h00

4

Victor Garnier, sa femme, leurs deux filles et leur fils vivent confortablement des substantiels revenus que leur rapporte leur magasin d'articles de chasse et de pêche. Sur les conseils de son voisin d'en face, banquier, Victor place toutes ses économies dans les actions du Tangana. Il se retrouve ruiné du jour au lendemain. Dès lors, le brave boutiquier ne cesse de ruminer. Un sermon dominical, interprété à sa façon, achève de le convaincre. Puisque le banquier l'a volé, il volera le banquier et toute la famille s'y mettra. Le soir même, les Garnier se mettent à creuser un tunnel sous la rue, qui devrait les mener à la chambre forte...

CAPTAL



21h00

6

La France recense 300 parcs, accueillant chaque année quelques soixante millions de visiteurs qui y dépensent plus de trois milliards d'euros. Zoom sur les coulisses du Parc Astérix, du Fleury, situé à Valenciennes, du Parc Spirou Provence, et rencontre avec deux inventeurs qui ont créé le parc du Petit Prince.

LA CHUTE DU PRÉSIDENT



21h00

TF1

Mike Banning est nommé chef des services secrets par le président Allan Trumbull, lors d'une séance de pêche avec le chef de l'Etat. La sortie vire au cauchemar quand les deux hommes et leurs équipes sont attaqués par des drones. Banning fait ce qu'il peut pour sauver le président. Mais Trumbull disparaît et Banning se réveille à l'hôpital, menottes aux poignets. Il est accusé d'avoir tenté d'assassiner le président. Banning

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : La maison de la presse 1^{er} mai alger

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	03:58
Dohr	12:44
Asr	16:33
Maghreb	19:51
Icha	21:31

74 ANS APRÈS LA NAKBA

L'ENTITÉ SIONISTE INTENSIFIE SES VIOLATIONS CONTRE LES DROITS HUMAINS

La commémoration, dimanche 15 mai, du 74^e anniversaire de la "Nakba", intervient dans un contexte marqué par l'intensification des violations commises par l'entité sioniste et la multiplication des provocations de la part des colons contre les Palestiniens dans les territoires occupés, avec pour conséquence des dizaines de martyrs et de blessés.

La "Nakba" désigne la "catastrophe" que fût pour les Palestiniens la création de l'entité sioniste en 1948 sur les trois quarts de la Palestine poussant environ 800.000 Palestiniens, aujourd'hui plus de 6 millions avec leurs descendants, à se réfugier dans des pays voisins.

La catastrophe fût aussi la destruction entre 1947 et 1949, de plus de 500 villages palestiniens, dont le plus connu est Deir Yassine, avec ses 250 habitants massacrés par les forces d'occupation.

Le projet sioniste s'est en effet accompagné de massacres, tueries, exécutions et meurtres de masse. En 74 années, plus de 100.000 Palestiniens ont été tués à travers différentes parties des territoires palestiniens occupés, dont 357 durant l'année 2021. L'année 2014 a été la plus sanglante lorsque 2.240 Palestiniens ont trouvé la mort, dont 2.181 dans la bande de Ghaza, lors de l'agression contre l'enclave sous embargo pour la 14^e année consécutive.

En 2021 la population palestinienne a atteint 13,8 millions (dont plus de la moitié vivent dans la Palestine historique,



(Cisjordanie, bande de Ghaza), selon le Bureau central palestinien des statistiques (PCBS).

Le PCBS a constaté que 28,4 % des réfugiés palestiniens sont dispersés dans 58 camps gérés par l'agence onusienne UNRWA (10 camps en Jordanie, 9 en Syrie, 12 au Liban, 19 en Cisjordanie et 8 à Ghaza). La diaspora palestinienne, l'une des plus importantes au monde, manifeste

chaque année pour revendiquer le droit du retour. Cette année, le 74^e anniversaire de la Nakba, célébré le 15 mai, intervient au milieu d'une intensification des agressions et des provocations de la part de l'entité sioniste et de ses colons dans les territoires palestiniens occupés, notamment à Al-Qods.

Dans un récent rapport, l'observatoire Euro-Med Monitor a déclaré qu'il a

recensé le meurtre de 47 Palestiniens, dont 8 enfants et 2 femmes, par les forces sionistes dans divers incidents depuis le début de l'année 2022, notant que ce nombre est pratiquement 5 fois supérieur à celui des Palestiniens tombés en martyr au cours de la même période l'année dernière, qui était de 10.

En janvier, 5 Palestiniens sont tombés en martyr, en février, 6 Palestiniens, et en mars, le nombre est passé à 18, alors que 18 Palestiniens sont tombés en martyrs en l'espace de 14 jours au mois d'avril.

En mai, la mort de la journaliste de la chaîne qatarie *El Jazeera*, Shireen Abu Aqleh a provoqué une onde de choc qui s'est répandue dans le monde.

L'autre face du drame palestinien est visible à travers l'intensification de la colonisation en violation du droit international. Depuis le début 2022, l'entité sioniste a approuvé la construction de 3 365 unités de colonies à Al-Qods. Les estimations palestiniennes indiquent qu'il y a environ 650 000 colons vivant dans 164 colonies et 116 avant-postes en Cisjordanie, y compris à Al-Qods occupée.

A cela s'ajoute, les entraves imposées au travail des associations palestiniennes. Fin 2021, les autorités sionistes ont désigné six importantes organisations de la société civile palestinienne comme des organisations "terroristes et illégales".

Aussi, la démolition de maisons palestiniennes, avec la spoliation des biens, a continué en 2021 et se poursuit toujours en 2022. Il s'agit en effet, d'une politique d'occupation très ancienne. Le nombre de maisons palestiniennes démolies depuis la Nakba, en 1948, est estimé à 170.000.

ECLIPSE TOTALE DE LA LUNE Observable depuis l'Algérie

Le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG), a annoncé une éclipse totale de la lune dans la nuit du 15 au 16 mai, observable depuis plusieurs endroits sur la Terre dont l'Algérie.

"Dans la nuit du 15 au 16 mai 2022, la Lune passera dans l'ombre de la Terre, il se produira alors une éclipse totale de la lune observable depuis plusieurs endroits sur la Terre", précise le communiqué du Craag soulignant qu'en Algérie, "elle sera visible en fin de nuit, avec une entrée dans la pénombre vers 2 h 30, dans l'ombre vers 3 h 30 et en totalité à 4 h 30 temps local".

Cependant, la lune se couchera à 5 h 45 vers l'horizon Ouest. Après l'éclipse totale de la lune qui prendra ainsi une couleur rougeâtre observable.

Selon le Craag, la fin de l'éclipse ne sera visible qu'en Amérique du Nord et du Sud où ceux qui s'y trouvent pourront suivre le déroulement de l'éclipse du début à la fin.

Les deux prochaines éclipses lunaires totales en Algérie auront lieu le 14 mars et le 7 septembre 2025, a ajouté le Craag qui rappelle, à l'occasion que "le phénomène de l'éclipse lunaire, au contraire de l'éclipse solaire peut être admiré sans aucun danger".

PRODUCTION D'HYDROGÈNE VERT L'ALGÉRIE DÉTIENT UN GRAND POTENTIEL



L'Algérie possède un des plus grands potentiels pour la production de l'hydrogène vert. Les chercheurs et spécialistes dans le domaine des énergies renouvelables multiplient les études expérimentales, afin d'atteindre l'efficacité requise. C'est ce que montre ce reportage diffusé, hier, sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio algérienne.

Les experts algériens ont le savoir-faire nécessaire pour s'engager sur ce terrain, rassure le professeur Mohamed Hamoudi, chef de cabinet au ministère de la Transition énergétique et des Energies

renouvelables. Il ajoute : "nous avons développé des structures de transformation et de stockage, ainsi que l'expérience pour s'en servir."

Plusieurs projets de recherche pour la production de l'hydrogène vert ont été réalisés en Algérie. La directrice de recherche "Division hydrogène renouvelable" au Centre de développement des énergies renouvelables (Cder), Rafika Boudérias, précise que la division en question "est dotée d'un brevet d'un chalumeau à hydrogène. L'équipe de recherche a également réalisé un détecteur à hydrogène."

ACCIDENT DE LA ROUTE À EL-OUED

Le bilan s'alourdit

Le bilan de l'accident de la circulation survenu, vendredi matin, sur la RN 16 reliant les wilayas d'El-Oued et Tébessa s'est alourdi à 9 morts, selon le directeur de la Protection civile.

2 blessés sur un total de 4 sont décédés au service des urgences de l'établissement public hospitalier (EPH) Ben-Amar-Djilani.

L'accident s'est produit à 10 kilomètres du village de Douilet, dans la commune de Ben-Guecha (160 kilomètres d'El-Oued), suite à une violente collision entre deux véhicules touristiques, selon le commandant Ahmed Badji.

Les corps des victimes ont été transférés à la morgue de l'EPH Ben-Amar-Djilani.

Les 4 blessés ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacués au service des urgences de cet établissement où deux d'entre eux ont succombé à leurs blessures, indique-t-on de même source. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de l'accident.